



questions des gendarmes

Par **vulcania63**, le **22/04/2025 à 14:25**

bonjour

les gendarmes ont ils le droits de rentree chez des personnes a 23H pour des informations ?

y a t il des heures legal

merci

Par **youris**, le **22/04/2025 à 16:20**

bonjour,

la réponse dépend des circonstances (enquête de flagrance, perquisition).

ensuite il est possible que des gendarmes ou policiers se présentent au domicile des particuliers entre 21 hres et 6 hres du matin, mais les occupants ne sont pas obligéd de laisser entrer; si les occupants laissent entrer les gendarmes, le code de procédure pénale est respectée.

salutations

Par **Cousinnestor**, le **23/04/2025 à 08:37**

Hello !

Vulcania il faudrait en dire plus sir les circonsatnces dans lesquelles "*des gendarmes sont rentrés chez des personnes a 23H*"... Si sans contexte particulier ces gendarlmes se sont présentés au domicile de ces personne et que celles-ci les ont fait frenttrer, alors il n'y a pas de problème.

A+

Par **Louxor_91**, le **23/04/2025** à **10:10**

Bonjour,

en fait oui, ils en ont le droit ! Soit parce que la personne les a laissé entrer, soit parce que leur action était légale pour diverses raisons ! Le fait qu'ils aient abusé de leur position de gendarme pour s'introduire de force dans un domicile est possible bien sur mais douteux je trouve.

Par **Cousinnestor**, le **23/04/2025** à **12:26**

Quelles sont vos précisions Vulcania sur les faits en question ?